" VERS UN NOUVEAU MONDE "

CINQ ANS POUR L'EMPLOI

1 LIBÉRER LE TRAVAIL

SORTIR DES 35 HEURES

- Fixation par chaque entreprise de la durée du travail hebdomadaire dans le cadre d'une négociation.
- Augmentation du temps de travail appliquée à la fonction publique.

SÉCURISER LE CDI EN CLARIFIANT LES CONDITIONS DE SA RUPTURE

• Inclusion dans les CDI de motifs prédéterminés de rupture, adaptés à l'entreprise, encadrés par la loi et homologués par l'administration.

SOUTENIR LES INDÉPENDANTS

- Alléger les cotisations au RSI de 2 Md€.
- Mettre fin aux dysfonctionnements inadmissibles du RSI.



RÉNOVER LE DIALOGUE SOCIAL

• Organisation de référendums d'entreprise à l'initiative du chef d'entreprise et d'au moins un syndicat représentatif en cas d'échec des négociations, le résultat de ce référendum ayant force obligatoire.

LEVER LES VERROUS LIÉS AUX EFFETS DES SEUILS SOCIAUX

RÉFORMER LA JUSTICE PRUD'HOMALE

ANNULER LA RÉFORME DU COMPTE PÉNIBILITÉ ET ROUVRIR LE CHANTIER AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

ASSOUPLIR LES CONDITIONS D'OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE ET EN SOIRÉE



2

RENDRE LE TRAVAIL COMPÉTITIF

REFONDRE ET SIMPLIFIER LES ALLÉGEMENTS DE CHARGES EXISTANTS EN LES CIBLANT SUR LES BAS SALAIRES

 Refonte des allégements généraux de charges sur les salaires et du CICE dans un dispositif pérenne de zéro charge patronale au niveau du SMIC.

RÉDUIRE LES COTISATIONS FAMILLE DE 10 MD€ SUR L'ENSEMBLE DES SALAIRES

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES EMPLOIS DE SERVICES À LA PERSONNE

GARANTIR UNE CONCURRENCE LOYALE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

• Application de l'ensemble de la législation sociale du pays d'accueil pour les travailleurs détachés (droit du travail et cotisations sociales).



RENDRE LE TRAVAIL ATTRACTIF

ALLÉGER LA FISCALITÉ DES FAMILLES SUR LES REVENUS DE LEUR TRAVAIL

 Relèvement du plafond du quotient familial de 1500 à 2500 € par demi-part supplémentaire.

DÉVELOPPER LA RECHERCHE ACTIVE D'EMPLOI

AIDER LES CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE À SE RÉINSÉRER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Remise au demandeur d'emploi d'un chèque représentatif de toutes les aides dont l'entreprise pourra bénéficier en l'employant.
- Pour les personnes très éloignées de l'emploi, mise en oeuvre d'un programme de retour à l'emploi en entreprise.



EXIGER DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA UNE DÉMARCHE DE RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

• Obligation pour les bénéficiaires du RSA d'accepter les propositions d'emploi ou de formation. Le refus sera sanctionné par un retrait de l'allocation.

FAIRE EN SORTE QUE LE TRAVAIL « PAIE »

• Plafonnement des bénéfices des aides sociales afin que le niveau de vie procuré par le travail soit toujours supérieur à celui de l'assistance.

• • •



4 FISCALITÉ

DONNER DE LA CLARTÉ ET DE LA VISIBILITÉ À LA POLITIQUE FISCALE

- Conclure un contrat fiscal en début de mandat pour la durée du quinquennat sous la forme d'une loi de programmation votée à l'automne 2017 qui comprendra l'intégralité des mesures fiscales et leur calendrier sur 5 ans.
- Dispositions fiscales strictement réservées aux lois de finances.

FAIRE CONVERGER LE TAUX DE L'IMPÔT SURLES SOCIÉTÉS (QUI PEUT ATTEINDRE 38% AUJOURD'HUI) VERS LA MOYENNE EUROPÉENNE (22%)



SUPPRIMER L'ISF

ALLÉGER L'IMPOSITION DES REVENUS DE L'INVESTISSEMENT

ENCOURAGER L'ACTIONNARIAT SALARIÉ

AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES

- Relèvement du quotient familial à 2 500 euros par demi-part
- Hausse des aides en faveur du travail à domicile
- Allègement de charges pour les travailleurs indépendants



5

METTRE LA SPHÈRE PUBLIQUE AU SERVICE DE L'USAGER

METTRE FIN À L'INFLATION ET L'INSTABILITÉ NORMATIVE AINSI QU'À LA SUR-TRANSPOSITION DE LA LÉGISLATION EUROPÉENNE

- Réorganisation des administrations et réduction du nombre de fonctionnaires en administration centrale pour contribuer à arrêter l'inflation règlementaire.
- Travail du Parlement consacré à l'évaluation et à la suppression des règles existantes plutôt que vers le vote des règles nouvelles.
- Exigence renforcée sur la qualité des études d'impact.
- Discipline interne appliquée par l'exécutif pour cesser l'alimentation de l'inflation et de l'instabilité des normes par les ministres.
- Interdiction pour les administrations d'alourdir une norme européenne par des normes françaises plus exigeantes.
- Suppression des normes alourdissant les règles européennes en droit français.

ENGAGER UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE SIMPLIFICATION DANS LA DURÉE

- Mise en place d'un baromètre mesurant de façon indépendante le coût et le temps passé sur un ensemble de formalités courantes de la vie de l'entreprise, avec pour objectif l'amélioration substantielle sur la durée du guinquennat.
- Recherche de solutions par l'implantation dans chaque ministère de task forces digitales permettant la remontée de propositions.



AMÉLIORER LES RELATIONS ENTRE LES USAGERS ET L'ADMINISTRATION

- En matière fiscale :
 - Interdiction de la « petite rétroactivité » fiscale
 - L'absence de réponse à une demande de rescrit dans un délai de deux mois vaudra réponse positive,
 - Extension de la « relation de confiance » (expérimentation originale d'audit fiscal a priori des entreprises plutôt que de contrôle a posteriori)
 - Introduction d'une garantie de « rescrit-contrôle » pour que les positions prises par l'administration fiscale lors d'un contrôle soient à l'avenir opposables à celle-ci.
- En matière sociale :
 - Distinction claire par les URSSAF de ce qui relève de la fraude, et qui doit être rigoureusement sanctionné, de ce qui relève de l'erreur : un droit à l'erreur sera instauré.
 - Mise en place de formules permettant aux entreprises d'avoir recours à des organismes privés agréés pour auditer leurs pratiques en matière de droit du travail.

PAYER LES ENTREPRISES DANS LES TEMPS

 Mise en place d'un baromètre mesurant de façon indépendante le coût et le temps passé sur un ensemble de formalités courantes de la vie de l'entreprise, avec pour objectif l'amélioration substantielle sur la durée du quinquennat.



ASSURER LA PERFORMANCE DE LA SPHÈRE PUBLIQUE

ORGANISER UNE GRANDE OPÉRATION DE TRANSPARENCE SUR LES RAPPORTS D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

RÉALISER 85 À 100 MILLIARDS D'EUROS D'ÉCONOMIES SUR LA DÉPENSE PUBLIQUE EN 5 ANS



RETOUR À L'ÉQUILIBRE STRUCTUREL DES FINANCES PUBLIQUES ASSURÉ PENDANT LE QUINQUENNAT PAR :

- Efforts d'économie de l'Etat : 25 à 30 Mds (modifications des périmètres d'intervention, optimisation des frais de fonctionnement, rationalisation des dépenses des opérateurs, gains de productivité par la réorganisation des services, numérisation et dématérialisation, rationalisation de la présence sur le territoire).
- Efforts d'économie des collectivités territoriales : 10 à 15 Mds (contrat plurinannuel pour la durée du quinquennat, introduction d'un plafond d'endettement, regroupement et mutualisations).
- Sphère sociale: 45 à 55 Mds (réforme des retraites, retour progressif à l'équilibre de l'assurance chômage, réduction des dépenses de la politique du logement, optimisation des soins hospitaliers et maîtrise des dépenses de médicaments, rationalisation de l'organisation des régimes, meilleure prise en compte des revenus réels dans le calcul et le ciblage des prestations et lutte plus efficace contre les abus et les fraudes).

MAÎTRISE DE LA MASSE SALARIALE ET BAISSE DES EFFECTIFS PAR NON-REMPLACEMENT CIBLÉ DES DÉPARTS À LA RETRAITE : 9 À 12 MDS.

RÉTABLIR DEUX JOURS DE CARENCE DANS LA FONCTION PUBLIQUE



MODERNISER LA GESTION PUBLIQUE

- Simplification du régime de rémunération des fonctionnaires.
- Mise en place d'enceintes comparables aux comités d'entreprises pour développer la négociation collective.
- Utilisation accrue des possibilités de licenciement pour insuffisance professionnelle ou pour refus de poste en cas de réorganisation du service.
- Activation accrue des recrutement d'agents sous contrats de droit privé pour les missions non régaliennes.

DÉFINIR UN CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE SUR CINQ ANS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



7
PROTECTION SOCIALE

ASSURER LA SAUVEGARDE DE NOTRE SYSTÈME DE RETRAITES PAR RÉPARTITION

Décalage progressif à partir de 2018 de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans.

FAIRE CONVERGER LES SYSTÈMES DE RETRAITE PUBLIC ET PRIVÉ

 Affiliation des fonctionnaires des trois fonctions publiques (d'État, hospitalière, territoriale) recrutés à partir de 2018 au régime général et aux caisses de retraite complémentaire comme les salariés du privé.

RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

• Si les partenaires sociaux ne prennent pas des décisions permettant le retour rapide à l'équilibre du régime d'assurance chômage, l'Etat agira par la loi sur les paramètres de l'assurance chômage pour instaurer la dégressivité des allocations.



LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA FRAUDE ET LES ABUS

- Recours au datamining pour détecter les fraudes.
- Responsabilisation des caisses et de leurs directeurs sur leurs résultats en la matière.
- Limitation stricte de l'AME aux situations d'urgence médicale.

GARANTIR L'ÉQUILIBRE DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE À LONG TERME

- Projets de loi de financement de la sécurité sociale obligatoirement présentés au Parlement en équilibre ou en excédent.
- Mise en place d'un fonds de régulation conjoncturelle permettant de parer aux imprévus et reconstitué après chaque utilisation.
- Annulation de la réforme du tiers-payant.

DÉVELOPPER L'E-SANTÉ

• Développement d'applications mobiles et de plateformes d'informations du patient sur sa santé, Développement des outils de téléassistance, de télévigilance, et de communication au médecin de données du patient, ainsi que de la télémédecine.



8

RÉFORMER NOTRE SYSTÈME DE FORMATION

METTRE FIN À LA SÉLECTION PAR L'ÉCHEC DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Orientation prioritaire des titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique vers des DUT ou des BTS, filières qui leur seront principalement réservées.
- Sélection en master à l'entrée du master 1 au lieu du master 2.

DYNAMISER L'APPRENTISSAGE

FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

GARANTIR LA PERFORMANCE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Mesure des résultats par l'insertion dans l'emploi.
- Certification des organismes de formation par des tiers indépendants.
- Évolution du « compte personnel de formation », pour permettre à tous les actifs de s'offrir des prestations de conseil ou d'orientation professionnelle auprès des prestataires de leurs choix.



9

ADAPTER NOTRE ÉCONOMIE AUX NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL ET AUX TRANSFORMATIONS NUMÉRIQUES

EGALISER LES CONDITIONS DE CONCURRENCE ENTRE ENTREPRISES ÉTABLIES ET NOUVEAUX ENTRANTS

MODERNISER LA PROTECTION SOCIALE DES INDÉPENDANTS

- Simplification de l'assiette des cotisations du RSI, en expérimentant l'autoliquidation, ainsi qu'en développant les téléservices et le télépaiement.
- Harmonisation des systèmes de gestion et d'information des régimes pour offrir un libre choix d'affiliation aux assurés.
- Renforcement de la protection contre l'inactivité subie.

METTRE EN PLACE UN DOSSIER SOCIAL UNIQUE POUR SIMPLIFIER LES PARCOURS DE CARRIÈRE



10 DEVENIR LEADER DE L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

SANCTUARISER LE CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE

POURSUIVRE ET PRÉSERVER LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR

FAVORISER L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE ET LA COLLABORATION PUBLIC/PRIVÉ



" —	v	ERS UN NOUVEAU MONDE	· ———	"
CINO	ANS	POUR	L'EM	PLOI

DOSSIER DE PRESSE

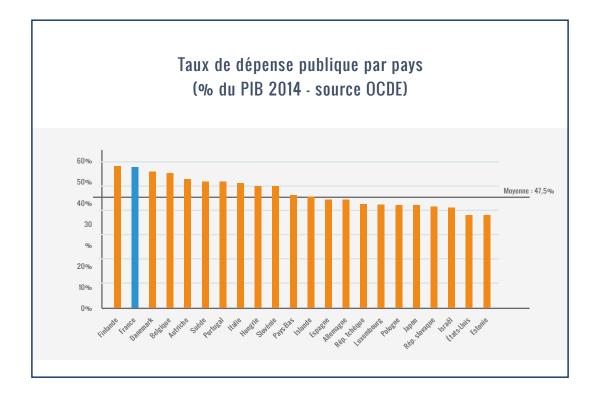
TRAJECTOIRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE



QUEL CONSTAT PEUT-ON FAIRE DE LA SITUATION DE NOS FINANCES PUBLIQUES ?

Le niveau des dépenses publiques en France est résolument excessif

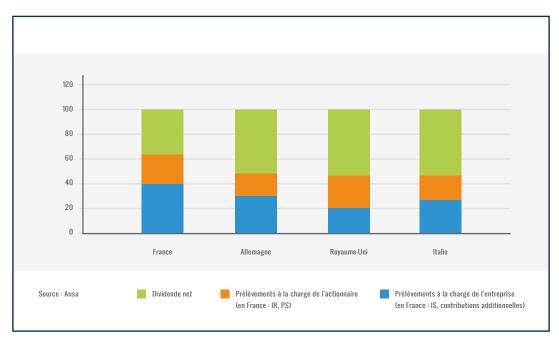
Le graphique ci-dessous positionne la France au sein des pays de l'OCDE et fait apparaître que seule la Finlande dispose d'un niveau de dépenses publiques plus élevé; toutefois sa dette reste maîtrisée à 59% du PIB.

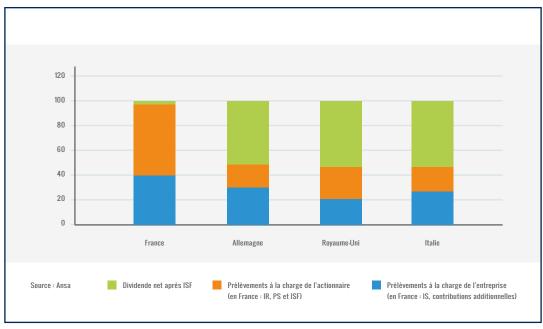




Et notre fiscalité, beaucoup trop lourde, fonctionne comme un piège contre l'investissement et l'emploi

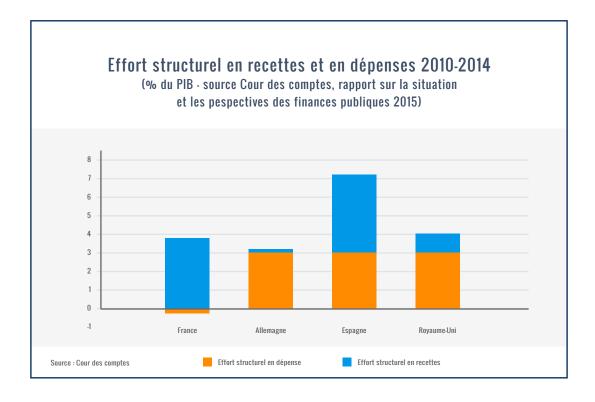
Dividende restant à l'investisseur après tous les prélèvements à la charge de l'entreprise et du particulier







Depuis 2010, la France s'est isolée en augmentant les impôts pendant que les autres pays européens ont baissé leurs dépenses





Depuis la fin de l'année 2015, le gouvernement socialiste accumule les dépenses pour 2017 et 2018, sans les financer.

On observe en effet sous ce dernier quinquennat une accélération inédite des dépenses nouvelles, en particulier pour servir des intérêts catégoriels. Un audit des finances publiques dès mai 2017 sera indispensable pour mesurer l'ampleur exact de ce passif.

Cette série de décisions, qui évolue chaque semaine, pèsera sur le montant des dépenses 2017 et 2018 puisqu'aucune économie concrète ne permet de les financer :

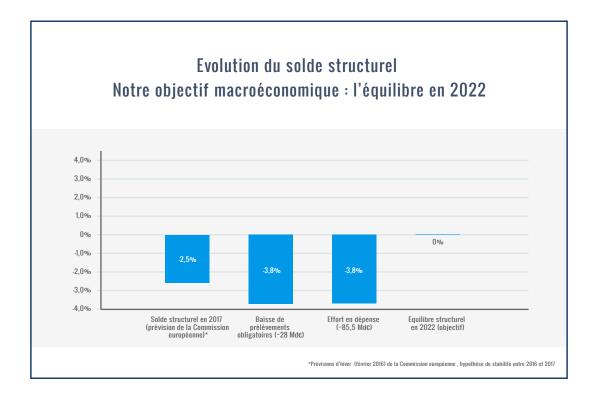
La hausse du point d'indice des fonctions publiques		2,5Md€
Les mesures « parcours professionnel, carrières et rémunération »	4	2 M d € * * Effet année pleine à compter de 2018
Le plan emploi	4	2 M d€
L'accélération de la montée en charge du service civique	4	0,5Md€
Les mesures d'urgences en faveur de l'agriculture	4	0,5Md€
La garantie jeune	+	0,5Md€
Àfi	nancer 🔚	~8Md€



NOTRE OBJECTIF POUR LE QUINQUENNAT À VENIR : ATTEINDRE L'ÉQUILIBRE STRUCTUREL DES FINANCES PUBLIQUES D'ICI 2022, EN AYANT FINANCÉ LES BAISSES D'IMPÔT

Evolution du solde structurel.

Notre objectif macroéconomique : l'équilibre en 2022





5 ANS POUR REVENIR À L'ÉQUILIBRE EN 2022 : COMMENT FAIRE ?

Besoin à financer sur le quinquennat, en recettes et dépenses (pour atteindre l'équilibre en 2022)

Déficit structurel (2017)	- 57,5 Md€	-2,5%
	+	
Baisse des prélèvements obligatoires	- 28 Md€	-1,2%
Economies nécessaires pour atteindre l'équilibre	85,5 Md€	3,2%



BAISSE NETTE DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (2017-2022) : 28 MD€

Améliorer la compétitivité des entreprises - 20,9 Md€

Alléger la fiscalité des particuliers - 13,6 Md€

Faire converger l'imposition des bénéfices sur la moyenne européenne - 10,9 Md€

Réduire les coûts de production des entreprises - 10 Md€

Inciter les particuliers à investir - 7 Md€ Améliorer le pouvoir d'achat des ménages et la justice fiscale - 6,6 Md€

Baisse du taux nominal de l'impôt sur les sociétés (30%) et création d'un taux réduit (24%) pour les PME - 8,1 Md€

Allègement des cotisations famille - 10 Md€ Suppression de l'ISF - 5,1 Md€ Compensation de la hausse de la durée légale du travail - 2 Md€

Suppression des cotisations additionnelles sur l'IS - 2,8 Md€ Imposition forfaitaire des revenus du capital - 1 Md€ Allègement de l'impôt sur le revenu pour les familles - 2 Md€

Incitation à l'actionnariat salarié - 0,4 Md€ Baisse des cotisations pour les particuliers employeurs - 0,6 Md€

Incitation à investir dans les PME - 0,5 Md€ Allègement des cotisations des indépendants - 2 Md€

Hausse d'un point du taux normal de TVA + 6,5 Md€

Loi de programmation fiscale votée en début de mandat pour la durée du quinquennat



PROJETS DE RÉFORMES STRUCTURELLES (2017-2022) : 80 À 100 MD€ D'ÉCONOMIES

Etat & opérateurs cible : 25-30 Md€

Sphère sociale cible : 45-53 Md€

Collectivités locales cible : 10-17 Md€

Non remplacement dans la fonction publique de 200 000 à 250 000 fonctionnaires partant à la retraite, restauration de 2 jours de carence (y compris hausse du temps de travail et rémunération des efforts consentis par les agents soumis aux plus fortes contraintes)

6 à 9 Md€

Maîtrise de la masse salariale et restauration de 2 jours de carence (y compris hausse du temps de travail et rémunération des efforts consentis par les agents soumis aux plus fortes contraintes) 3 Md€

Revue du périmètre d'intervention de l'Etat 8 à 10 Md€

Suppression du recours aux contrats aidés dans le secteur non marchand 2 Md€

Revue des critères nationaux d'attribution des allocations de solidarité (AME, RSA, etc.) 2 Md€

Rationalisation de la présence territoriale et internationale de l'Etat 1 Md€

Optimisation des frais de fonctionnement (SI, achat, immobilier) 3 Md€

Rationalisation du paysage et de la gestion des agences / opérateurs 2 à 3 Md€

Généralisation des méthodes d'optimisation administrative et recours au numérique 3 Md€ Réforme des retraites 20 Md€

Retour progressif à l'équilibre de la branche chômage 4 à 5 Md€

Rationalisation de la politique du logement 3 à 5 Md€

Lutte contre la fraude et les abus, optimisation du calcul et ciblage des prestations 6 à 7 Md€

Optimisation des soins hospitaliers, maîtrise des dépenses de médicaments 5 à 7 Md€

Rationalisation de la gestion des caisses de sécurité sociale 5 à 6 Md€ Application du contrat pluriannuel avec les collectivités et baisse de la dépense locale

Allègement des normes

Mise en place effective de la suppression de la clause de compétences générale sur l'ensemble des strates

Conditionnement des
dotations à la maîtrise
de la dépense locale
(non remplacement
des fonctionnaires,
mutualisation des services,
regroupement des
collectivités)
7 à 14 Md€



CINQ ANS POUR L'EMPLOI

ANNEXES



POURQUOI PRÉSENTER UN OBJECTIF EN SOLDE STRUCTUREL ?

Nota bene : le solde structurel correspond au solde public corrigé des éléments imputables à la conjoncture: il dépend notamment de l'écart entre la croissance et son niveau potentiel.

1/ Des raisons économiques

- Répondre aux incertitudes macroéconomiques: fixer un cap clair et crédible, indépendamment des variations conjoncturelles de la période 2017-2022, aussi imprévisibles que lointains; autrement dit, il s'agit de neutraliser les effets du cycle sur les cibles d'économies visées, et en particulier sur le plan budgétaire, neutraliser les effets de l'inflation sur les mesures à adopter.
- Articuler la recherche d'économies à un objectif de politique économique, plutôt que d'en faire un but en soi.

La présentation adoptée par le Gouvernement actuel est en ce sens créatrice de confusion et rend impossible le suivi de la mise en œuvre des économies annoncées.

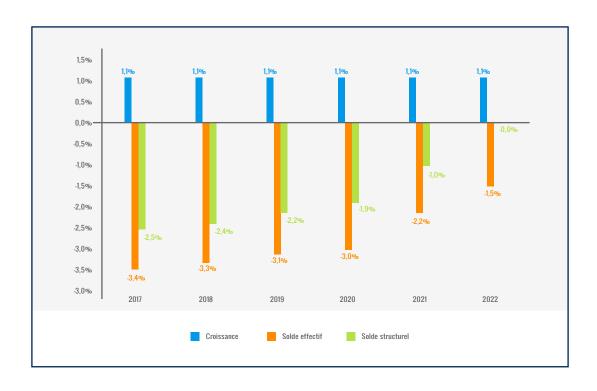
2/ Des raisons institutionnelles

- **Respect du droit français** : le cadre budgétaire français prévoit depuis fin 2012 le pilotage par le solde structurel, évalué par le Haut conseil des finances publiques.
- **Respect des Traités européens** : le solde structurel figure au cœur du Pacte de stabilité et de croissance depuis la ratification du TSCG. Son évolution est mesurée et discutée chaque année avec la Commission européenne.



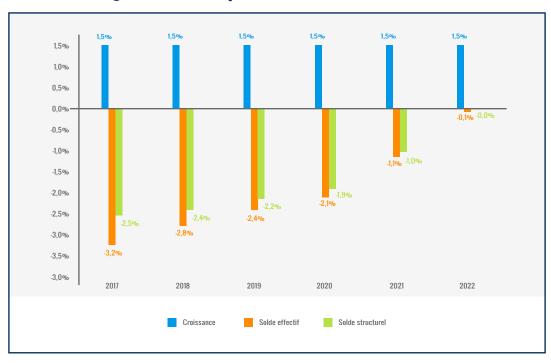
EVOLUTION DU SOLDE PUBLIC SUR 2017-2022, DANS TROIS HYPOTHÈSES DE CROISSANCE EFFECTIVE

Scénario 1 : confirmation sur le quinquennat d'une tendance proche de la croissance effective en 2015 (croissance potentielle selon la commission européenne)





Scénario 2 : prolongement sur le quinquennat de la prévision de croissance du gouvernement pour 2016



Scénario 3 : montée en puissance de la croissance sous l'effet des réformes structurelles engagées en début de quinquennat

